

FONDS DE DOTATION « ARSHALLAWOS »

**au capital de 10.000 Euros
Siège : 18 rue Armand de Pontmartin
84000 AVIGNON**

immatriculé sous le n° 849 709 233

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf avril à 17 heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège sur convocation de leur Présidente,

Sont présents ou représentés :

- Madame Alice SAMY, présidente
- Monsieur Bertrand LAPEYRE,
- Mademoiselle Florence LAPEYRE

Conformément à l'article 6.3 des statuts, la moitié au moins de ses membres étant présents le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

. Approbation des comptes du 10ème exercice commençant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020, et quitus à donner à la Présidente, *renouvellement des administrateurs dans leurs fonctions*
. Pouvoirs à donner pour accomplir les formalités de dépôt des comptes,

La Présidente donne ensuite lecture du rapport et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente, approuve les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donne quitus entier et sans réserve à Madame SAMY.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil, reconduit dans leurs fonctions, pour une durée de deux ans, l'ensemble des administrateurs, qui acceptent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur du présent acte pour effectuer les formalités de dépôt auprès de la préfecture de Vaucluse et au Journal Officiel.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

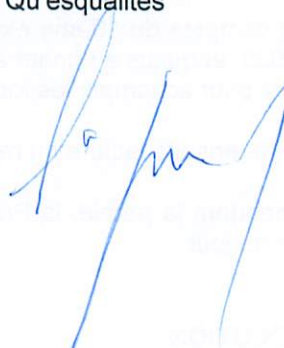
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Conseil d'administration présents ou représentés.

Mme SAMY



Melle LAPEYRE
Mr LAPEYRE tant en son nom
Qu'esqualités



FONDS DE DOTATION « ARSHALLAWOS »

**au capital de 10.000 Euros
Siège : 18 rue Armand de Pontmartin
84000 AVIGNON**

immatriculé sous le n° 849 709 233

**RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

PRESENTE A LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 19 avril 2021

Chers Membres du Conseil,

Je vous ai réunis, pour vous rendre compte de l'activité de notre fonds de dotation durant son 8ème exercice qui a débuté le 1^{er} janvier 2020 pour se terminer le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

et renouveler les administrateurs dans leurs fonctions.
Fonctionnement interne

La fondation n'a pas reçu de recettes supplémentaires durant l'exercice écoulé.

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions qui vous paraîtraient opportunes.

J'espère que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Présidente

Mme Alice SAMY

